

PROTOCOLE SANITAIRE COLLECTIF BATIMENT BRETAGNE

CIRCULATION :

POUR LES ELEVES

- Entrée des élèves par le hall Bretagne ;
- Sortie des élèves par le hall Bretagne ;
- À 8h, 10h10, 13h10, 14h10, 15h20, les élèves doivent se ranger dans la cour, devant le numéro qui correspond à la salle dans laquelle ils ont cours. En dehors de ces horaires, les élèves se rendent directement dans les salles de cours qui leur sont affectées.

POUR LES ENSEIGNANTS ET LEURS ELEVES

Les montées et descentes d'escaliers doivent impérativement s'échelonner

→ ENTREES

- À 8h, après la pause de 10h10, après la cantine (13h10 ou 14h10), après la récréation de 15h20, les professeurs viennent chercher leurs élèves dans la cour et les accompagnent dans leur salle de cours ;
- Les professeurs accèdent au RDC avec leurs élèves :
 - Pour les ATELIERS, les salles R20/ R40/R41/R42/ R436, par le hall Bretagne ;
 - Pour les Salles B51/B52, directement par la cour ;
 - Pour l'EPS (Salle polyvalente), directement par la cour ;
- L'accès à la salle de PERMANENCE se fait par le hall du lycée ;
- L'accès à la VIE SCOLAIRE se fait par le hall du lycée ;
- Les professeurs accèdent au 1^{er} étage avec leurs élèves par l'escalier C (Salles : B141/B117/B120/B121) ;
- Les professeurs accèdent au 2^{ème} étage par l'escalier A ;
(Salles : B220/B226/B227/B229/B230/B234/B235/B203/B204).

→ SORTIES

- Les professeurs qui se trouvent au 1^{er} étage descendent avec leurs élèves par l'escalier D ;
- Les professeurs qui se trouvent au 2^{ème} étage descendent avec leurs élèves, par l'escalier B.

→ RECREATION : pendant les récréations, il est important de sortir classe par classe dans la cour.

Les élèves et les personnels doivent respecter le sens de circulation établi.

- Les professeurs entrent et sortent par le hall du lycée.